



## **L'ENSA Normandie s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».**

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

Conformément à son projet d'établissement, L'ENSA Normandie est impliquée depuis de nombreuses années dans une démarche qualité et de gestion des risques. Elle est particulièrement soucieuse de son impact environnemental.

L'ENSA Normandie s'est lancée dans une démarche qualité avec la mise en place d'un management de l'énergie conformément à la norme ISO 50001. Ce processus a consisté à définir et clarifier la politique énergétique de l'école, d'identifier les usages énergétiques significatifs, élaborer un plan d'action, un suivi et un contrôle par un organisme agréé.

## **Opérations réalisées en 2018 :**

### **1- Rénovation du système de chauffage de l'établissement avec la mise place de pompes à chaleur sur nappe phréatique**

La consommation annuelle de gaz pour les besoins thermiques du bâtiment, estimée à 84 MWh PCS, sera réduite de 89 % par rapport à la situation existante (793 MWh PCS).

L'opération permettra d'éviter de dégager 98 tonnes de CO2 chaque année par rapport à la situation existante, soit une réduction des émissions d'environ 67%.

**2-Rénovation des bâtiments annexes avec la mise en place de matériaux biosourcés** (fibre de lin) dans un objectif de réhabilitation du bâti traditionnel vers une haute performance énergétique.

### **3- Remplacement du système d'éclairage dans l'espace du Grand Hall et des mezzanines**

Le remplacement du système halogène par des nouveaux projecteurs Led est d'une part destiné à réduire la consommation électrique de manière conséquente, mais également d'améliorer le confort visuel et les ambiances nocturnes du lieu.

**4- Mise en œuvre du Plan de Déplacements Entreprise**, qui permet d'accompagner et impliquer les collaborateurs dans une logique de mobilité durable, en adhérant aux solutions proposées sur le territoire et notamment par la Métropole.

## ***Les actions à venir***

- ➔ Consolidation de la politique énergétique de l'école et mise en place des indicateurs de performance, plan d'action avec objectifs cible, maîtrise opérationnelle.
- ➔ Réduire la consommation énergétique de 10% ;
- ➔ Poursuivre la sensibilisation des acteurs de l'école ;
- ➔ Réaliser le bilan Carbone à la suite des investissements réalisés.

## **5- Démarche de gestion écologique du Parc Lucien Fromage de l'école :**

Dans le cadre du marché public de gestion des espaces verts de l'école et notamment le parc Lucien Fromage, l'entretien est assuré par un prestataire extérieur labélisé *Qualipaysage*. L'école a exigé dans le cadre du marché une gestion écologique avec des objectifs de résultat.

Plusieurs actions ont été mises en place :

- ✓ Zéro pesticide et développement de la gestion différenciée ;
- ✓ Mise en place de mesures de réduction des déchets verts avec le décalage des dates de tonte, relèvement à 10 cm de la hauteur de coupe ;
- ✓ La taille douce des arbres et arbustes de façon plus raisonnée en respectant leur cycle de développement ;
- ✓ Limiter la production de déchets verts, les utiliser sur place ;
- ✓ Les broyages des déchets ainsi que les feuilles mortes sont utilisés comme paillage ou pied des arbres et des massifs fleuris ;
- ✓ Récupérer l'eau pluviale ;
- ✓ Installation de composteurs.

### ***Actions à venir dans le cadre de la gestion écologique du Parc Lucien Fromage***

- ➔ Mise en place du plan de gestion Eco- responsable du parc ;
- ➔ Démarche de labialisation Ecojardin.

## **6- Démarche écoresponsable dans le cadre du développement numérique**

Dans le cadre du plan administration exemplaire de l'école, plusieurs actions sont engagées, en particulier dans le cadre la gestion et le renouvellement des matériels informatiques, notamment :

- ✓ Démarche éco responsable dans l'achat du matériel informatique (clauses environnementales et sociales dans les clauses de nos marchés publics) ;
- ✓ Recyclage des ordinateurs par un prestataire agréé, et fiche de suivi ;
- ✓ Réemploi des anciennes machines dans les services administratifs et faire des dons de matériels pour les associations ;
- ✓ Mise en place d'un plan « RéducE IT » ayant pour objectif de réduire la consommation d'énergie du parc informatique de l'école ;
- ✓ Virtualisation des postes de travail et rationalisation des machines informatiques.

**6 – Renforcement des enseignements de la culture constructive** : Il s'agit d'interroger la place des ressources locales en particulier le matériau terre, dans la conception architecturale contemporaine, avec pour objectif de développer des méthodologies d'expérimentation à même de pouvoir fonder et valoriser le développement d'innovations constructives. Ce projet s'inscrit dans l'axe de recherche « *Matières et processus d'innovation en architecture* » Cette expertise des enseignants chercheurs et les travaux menés avec les étudiants est développée dans le cadre de l'appel à manifestation d'Intérêt « Transition

Énergétique Pour la Croissance Verte (TEPCV) », avec le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

## **7- Un partenariat et engagement local durable**

L'ENSA Normandie s'est engagée dans les démarches collectives de la COP21 de la métropole Rouen Normandie à plusieurs titres :

- ➔ en participant au GIEC en la personne de Fabienne Fendrich, la Directrice de l'École jusqu'en septembre 2018
- ➔ en participant à la coalition des établissements d'enseignement supérieur : l'ENSA Normandie est membre de la Conférence de l'Enseignement Supérieur de l'Agglomération de Rouen (CESAR), depuis plusieurs années (début 2008), une association de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, public et privé de l'agglomération rouennaise ayant pour but d'unir leurs efforts pour un enseignement supérieur de qualité et une vie étudiante foisonnante et dynamique.

Plusieurs actions communes ont été mises en place dans le cadre du projet campus durable : Tri sélectif, mobilité et déplacements, la responsabilité sociale, le jardin potager .

### **2017 : Tour de France agir ensemble**

A l'initiative de CESAR, de la Métropole Rouen Normandie et du Crous Rouen Normandie, les établissements d'enseignement supérieur membres de CESAR, dont L'ENSA Normandie, ont accueilli dans leurs murs du 4 décembre au 8 décembre dernier, l'édition 2017 du Tour de France Agir ensemble, opération nationale de sensibilisation aux éco-gestes.

L'objectif est de faire évoluer les comportements individuels pour amplifier l'impact des actions de transition énergétique ou de développement durable menées par les universités, les grandes écoles, les Crous et les institutions territoriales concernées.

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,

Considérant les motivations de L'ENSA Normandie et les actions qu'elle a déjà mises en place.

Je soussigné Fabien SOTTIEZ directeur de L'ENSA Normandie, sise au 27 rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 et à participer à « l'accord de Rouen pour le climat ». :

Dans ce contexte, L'ENSA Normandie s'engage à réduire durablement la consommation d'énergie et à accroître l'efficacité énergétique dans le cadre d'un processus d'amélioration continue. Ainsi, l'établissement contribuera à minimiser l'impact environnemental et à réduire sa consommation énergétique, dans l'optique d'être certifié ISO 50001. Cet objectif est un facteur essentiel de développement durable. Notre établissement s'engage à établir et à maintenir un système de management de l'énergie conformément aux exigences de la norme ISO 50001.

Au regard de l'importance de la dimension collective, je, soussigné Fabien SOTTIEZ directeur de L'ENSA Normandie, sise au 27 rue Lucien Fromage 76160 à Darnétal, m'engage à participer à la coalition

X J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Rouen le 18/10/2018

*Signature*